

FORMULE E

ENREGISTREMENT DE MARIAGE

PROVINCE DE QUÉBEC
MINISTÈRE DE LA SANTÉ

03 14 58

1. LIEU DU MARIAGE 60X	Comté municipal	Saguenay	Nom officiel de la municipalité civile ou du canton	Colombier	Cité	IMPORTANT Apposer un X sur le mot qui s'applique à cette municipalité ou ce territoire
	Rue				Ville	
	Lieu de la célébration (Église ou maison privée)	église			Village	
					Paroisse	
					Canton	

ÉPOUX				ÉPOUSE			
2. Avant Mariage	Province	Comté	Municipalité	13. Avant Mariage	Province	Comté	Municipalité
	que	Chic	Yongueville		que	Saguenay	Colombier
	Rue		No		Rue		No
Après Mariage	Province	Comté	Municipalité	Après Mariage	Province	Comté	Municipalité
	"	"	"		que	Chic	Yongueville
	Rue		No		Rue		No

3. Soucy	14. Gauthier
(Sum nom ou nom de famille)	(Sum nom ou nom de famille)
Y. Adolphe Théodore	M. Léa
(Tout nom ou noms de baptême)	(Tout nom ou noms de baptême)

4. menuisier	15. ménager
(Métier, profession ou genre de travail)	(Métier, profession ou genre de travail)
construction	maison
(Industrie ou commerce ou employé)	(Industrie ou commerce ou employé)

5. veuf	16. cel
ÉTAT CONJUGAL (Célibataire, veuf(ve) ou divorcé(e))	

6. Âge au dernier anniversaire	7. Date de naissance	17. Âge au dernier anniversaire	18. Date de naissance
34 ans	19 juillet 1923	19 ans	1 mai 1938
(nom du mois) (jour) (année)		(nom du mois) (jour) (année)	

8. C.P.	19. C.P.
RELIGION	

9. Citoyenneté	10. Origine raciale	20. Citoyenneté	21. Origine raciale
canad	franç	canad	franç

11. que	22. que
LIEU DE NAISSANCE (Époux et épouse)	
12. que	23. que
LIEU DE NAISSANCE (des pères)	

24. Date du mariage	25. Licence ou bans
18 février 1958	bas
(nom du mois) (jour) (année)	

26. LIEU DEL'EN-REGISTREMENT DE CE MARIAGE	a) Nom de la paroisse ou église	Ste Thérèse	27. Signature du ministre du culte chargé du registre de l'état civil sur lequel ce mariage est inscrit.
	b) Municipalité civile de	Colombier	
	c) Comté municipal de	Saguenay	
	d) Date de l'enregistrement	18 février 1958	
			28. Signature du ministre du culte officiant (si différent).

102940

(FOR ENGLISH SEE OTHER SIDE)

A L'USAGE DU MINISTÈRE SEULEMENT

ÉCRIRE LISIÈLEMENT AVEC UNE ENCRE INDÉLÉBILE
 CECI EST UN DOCUMENT PERMANENT
 Chaque information doit être donnée minutieusement
 Cette formule placée dans une enveloppe sur laquelle est imprimé "Statistique fédérale - Franco. Pénalité pour usage illégal - \$50", et correctement adressé, jouira de la FRANCHISE POSTALE.
 Le terme "Canadien" s'applique à toute personne qui jouit des droits que lui confère sa citoyenneté au Canada. Est désignée sous ce terme toute personne née au Canada qui subséquemment n'a pas acquis d'autre nationalité.
 Le terme "Franco" sera indiqué en disant à quel peuple chacun des parents appartient, ou quelle est leur race, soit Anglais, Irlandais, Écossais, Français, Ulé, etc. On ne doit pas se servir des mots "Canadien" ou "Américain", car ils expriment la citoyenneté, mais ne désignent ni une race, ni un peuple.